

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# L'argent que nous investissons dans les entreprises d'économie sociale en aide à domicile (EÉSAD) est rentable pour la société québécoise

**Québec, 1<sup>er</sup> mai 2013** – Une étude économique démontre l'ampleur des avantages financiers et humains à supporter financièrement les EÉSAD. La valeur des activités des EÉSAD et les économies qui en découlent constituent un impact net positif et substantiel pour le Québec, soit 333 millions de dollars en 2011-2012. Ainsi, pour chaque dollar investi par le Gouvernement dans les EÉSAD, l'économie du Québec bénéficie d'un impact net de 5,27\$ !

Mandatée par les trois regroupements d'entreprises d'économie sociale en aide à domicile (EÉSAD), soit la Coalition des entreprises d'économie sociale en aide domestique, l'Aile rurale des entreprises d'économie sociale et aide à domicile et la Fédération des coopératives de services à domicile et de santé du Québec (FCSDSQ), et financée par le Ministère des affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire (MAMROT), l'évaluation de la contribution économique des EÉSAD a été réalisée par monsieur Pierre Emmanuel Paradis, économiste et président de la firme AppEco analyse stratégique.

Cette étude met en lumière, les bénéfices des services et soins prodigués par les EÉSAD et souligne que «les activités des EÉSAD donnent du lest financier et humain à la famille et aux proches de leur clientèle. De plus, elles favorisent le maintien prolongé à domicile et contribue à diminuer la durée d'hospitalisation, ce qui génère des économies considérables pour la société québécoise et ainsi pour chaque citoyen.»

Plus spécifiquement, l'analyse avantages-coûts a permis de quantifier trois avantages économiques nets des EÉSAD, soient la **valeur nette des services offerts** totalisant 18,9 M\$, le **maintien prolongé à domicile** ayant généré des économies pour les clients des EÉSAD et l'État à la hauteur de 258,8 M\$ et la **réduction des coûts d'hospitalisation** estimée à 55 M\$.

Travaillant étroitement avec les EÉSAD depuis plus de 17 ans, monsieur J. Benoit Caron, directeur général de la FCSDSQ, affirme que «les principaux bénéficiaires de ces avantages quantifiables sont les clients, le gouvernement et les familles et pour ces raisons, le gouvernement du Québec a tout avantage à optimiser le levier économique que lui procurent les services à domicile. Un investissement majeur dans les EÉSAD à court terme serait payant pour tout le monde.»

À l'heure actuelle, le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) investit annuellement 63 millions dans les EÉSAD et pour les personnes en perte d'autonomie qui utilisent leurs services. Pourtant, l'étude démontre clairement qu'uniquement avec la diminution de la durée d'hospitalisation, le MSSS rentabilise son investissement. Madame Hélène Saint-Laurent de l'Aile rurale des entreprises d'économie sociale et aide à domicile souligne que «nous sommes tous très heureux de constater que les résultats de l'étude quantifient bien ce que nous tentons de démontrer au Gouvernement depuis près de 5 ans.»

«Considérant le vieillissement accéléré de la population et selon les conclusions de ce rapport, il est temps que le gouvernement finance convenablement les EÉSAD et reconnaisse leurs contributions tant économique qu’humaine mais surtout, il est grand temps d’améliorer notre collaboration afin d’offrir plus de services sur le terrain et ainsi aider les gens qui le désirent à demeurer chez eux, sécuritairement, le plus longtemps possible», de déclarer madame Marie-Claude Gasse, présidente de la Coalition des entreprises d’économie sociale en aide domestique.

### Quelques informations sur les EÉSAD

101 EÉSAD au Québec offrant des services d’aide à domicile, entretien ménager et aide à la personne;  
6 700 préposés d’aide à domicile dans l’ensemble de toutes les EÉSAD;  
5,6 M d’heures de services déployées annuellement dans le cadre du PEFSAD;  
84 000 bénéficiaires, dont 70% ont 65 ans et plus.

Programme d’exonération financière pour les services d’aide domestique (PEFSAD), modalités du programme dispensées par la Régie de l’assurance maladie du Québec

<http://www.ramq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/citoyens/fr/depliants/depl-aide-domestique-fr.pdf>

- 30 -

Source :

Sonia Laverdière  
Conseillère Marketing et développement des affaires  
418-837-8882 # 226  
Fédération des coopératives de services à domicile  
et de santé du Québec

Rapport :

**Évaluation de la contribution économique  
des entreprises d’économie sociale en aide  
domestique (EÉSAD)**

Pierre Emmanuel Paradis, économiste  
[peparadis@appeco.ca](mailto:peparadis@appeco.ca) [www.appeco.ca](http://www.appeco.ca)

Pour information :

J. Benoit Caron



La Fédération des coopératives de  
services à domiciles et de santé du  
Québec

418 717-8882

Marie-Claude Gasse



La Coalition des entreprises  
d’économie sociale en aide  
domestique

418 750-0085

Hélène St-Laurent



L’Aile rurale des entreprises  
d’économie sociale et aide à  
domicile du Québec

418 763-7163